

Cent ans de séparation des Églises et de l'État

La laïcité a été fêtée dans les départements

● **En Mayenne**

À la mi-mars 2005, s'est tenue, à l'initiative du collectif laïque mayennais, une conférence, la troisième d'une série de six, sur le thème «*Le XXI^e siècle sera laïque ou pas*». Le CNAL a participé à la table ronde mise en place à cette occasion. Les interventions et les échanges avec la salle ont permis d'insister sur la spécificité de la laïcité et de ses enjeux face aux problématiques du moment : traité constitutionnel sur l'Europe, enseignement du fait religieux, marchandisation de l'Éducation.

● **Clermont-Ferrand**

En avril 2005, le CDAL du Puy-de-Dôme a initié une rencontre débat autour de la laïcité animée par Fadela Amara, présidente du mouvement «*Ni putes, ni soumises*» et Jean-Louis Biot, secrétaire général du CNAL. Avec des approches différentes, les deux intervenants ont souligné que la laïcité est parente de la liberté. Ils ont également insisté sur l'urgence à agir pour défendre et améliorer la cohésion sociale. Les participants se sont en particulier interrogés sur les moyens à mettre en œuvre pour mobiliser autour de la laïcité et, plus généralement, des problèmes de société : éducation, démocratie participative, sécurité...

● **Annecy**

En mai 2005, le CDAL de Haute-Savoie a organisé une conférence intitulée «*Liberté, égalité, fraternité, laïcité : quels enjeux ?*». Après avoir retracé brièvement l'histoire du CNAL et souligné les principaux apports de la loi de 1905, le secrétaire général du CNAL a surtout mis en évidence le lien entre la laïcité et la République et les perspectives de cohésion et d'espoir que la laïcité porte. Dans le débat, deux inquiétudes ont rejailli : l'une au sujet des déclarations de M. Sarkozy sur la loi de 1905, l'autre sur la formation des enseignants dans le domaine de la laïcité.

● **Avignon**

Le CNAL a fait partie des organisations qui ont parrainé la journée de réflexion du 1^{er} octobre 2005 proposée par le conseil général de ce département. Première organisation à s'exprimer, le CNAL, s'appuyant sur le sondage réalisé à

sa demande par CSA, a mis l'accent sur la nécessité de rester vigilant et de continuer à s'engager pour la laïcité. Et de citer, à l'appui de ses propos, deux éléments de l'actualité : les déclarations du ministre de l'Éducation en faveur «*d'une égalité des moyens*» entre enseignement public et privé, et le défi de la diversité auquel la société française est confrontée aux plans culturel, religieux et ethnique.

● **Arras**

«*Cent ans après, la loi de séparation est-elle toujours d'actualité ?*» Tel était le thème de la conférence-débat mise sur pied le 20 octobre par le CDAL du Pas-de-Calais, en présence du président du conseil général. Après avoir rappelé les grands principes contenus dans la loi de 1905, le CNAL a particulièrement insisté sur deux axes qui participent à la mise en condition de l'opinion publique : l'insuffisance des moyens qui affecteraient l'enseignement privé et sa prétention à se considérer comme associé au service public d'Éducation. Au cours du débat, à travers divers exemples, l'enjeu de société que constitue la laïcité a été souligné, de même que l'exigence du combat laïque au quotidien.

● **Lons-le-Saunier**

Jean-Louis Biot (secrétaire général du CNAL), Eddy Khaldi (secrétaire national de l'UNSA-Éducation), Georges Dupon-Lahitte (président de

la FCPE) et Denis Pelletier (président de l'association des Libres-penseurs de France) sont venus débattre le jeudi 10 novembre de l'actualité de la laïcité et de l'universalité de ce concept. Devant une centaine de personnes, ils ont insisté sur la nécessité de poursuivre l'engagement en faveur de la laïcité en France, et notamment en faveur de l'enseignement public et laïque, face aux revendications de parité de traitement de l'enseignement privé.

● **Rodez**

De très nombreuses manifestations ont jalonné l'année 2005, en célébration de la loi de 1905. Si le colloque de Villeurbanne, le 12 février, organisé par les DDEN et le CLAL et animé par Christiane Mousson, fut l'un des premiers, celui de Rodez (12), le 26 novembre 2005, fut sans doute l'un des derniers, mais aussi l'un des plus réussis. Le CNAL y était représenté par Jean-Louis Biot, secrétaire général, chargé d'assurer l'animation, Christiane Mousson et Eddy Khaldi, intervenants dans une table ronde sur «*Laïcité et société*». Une manifestation portes ouvertes a accueilli environ cinq cents personnes, tout au long d'une journée, en faisant heureusement alterner conférences, tables rondes, lecture de textes, chants révolutionnaires, exposition, stand de librairie ; une journée de réflexion et de débat pour mieux faire vivre la laïcité.

